

# ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES



La Santé et l'Action Sociale

**des enjeux HUMAINS**



**Jamais,** en France, un gouvernement n'avait osé « saigner à blanc » et aller aussi loin dans le démantèlement de notre système de Santé, de notre Protection Sociale Solidaire et de l'hôpital public, comme l'ont fait le Président de la République sortant et son équipe.

**Jamais** autant de citoyens n'avaient renoncé à des soins faute, de moyens financiers ou d'un restant à charge trop important.

Durant le quinquennat actuel, le paysage sanitaire a été bouleversé par différents textes : notamment Plan Hôpital 2007 et loi HPST. Cette loi, élaborée sans réelle démocratie, vise la recherche d'économies, rationalisant l'offre de soins et fusionnant des centaines d'établissements de santé publique et privée.

Le constat est amer : des dizaines de fermetures d'hôpitaux locaux et de maternités de proximité, des prises en charge pour les plus démunis de plus en plus éloignées de leur lieu de vie, etc La demande de productivité et de polyvalence s'est accentuée (+13%), alors que le personnel n'a cessé de diminuer (- 35000 postes depuis 2009).

Dans tous les hôpitaux, des plans de retour à l'équilibre ont été mis en place, sous pression d'un ONDAM\* très insuffisant, voté dans la loi de financement de la Sécurité Sociale.

**Les salariés sont précarisés, sous-payés, exploités par des directions féroces.**

**Pour ne pas être mis sous tutelle des ARS, grand nombre d'hôpitaux publics sont obligés d'emprunter sur les marchés financiers creusant un peu plus leurs déficits.**

\* ONDAM : Objectif national de dépenses de l'Assurance Maladie.

Après le premier tour de l'élection présidentielle



**pour les revendications, le progrès social et la solidarité internationale**

**Le 6 mai** , de nouveau, les salariés sont appelés aux urnes. Pour la CGT, au vu du bilan et des projets du Président de la République pour la Santé, l'Action Sociale et la Protection Sociale, sa réélection ouvrirait, à coup sûr, une nouvelle séquence de lourds reculs sociaux inspirés des exigences patronales.

Battre Nicolas Sarkozy en élisant un nouveau Président de la République est nécessaire. C'est contribuer à créer un contexte plus favorable aux revendications et au progrès social qui nécessiteront toujours des mobilisations syndicales.

**Les 10 et 17 juin 2012**, les élections législatives auront lieu. Il est de la responsabilité des députés de voter les lois, notamment les lois de financement de la Sécurité Sociale et de financement (ONDAM).

Il est urgent de réaffirmer la légitimité de l'action syndicale dans un pays démocratique.

Ouvrons de nouvelles possibilités pour que les citoyens et salariés interviennent sur leurs lieux de travail et dans la cité.

Dans ce contexte, la CGT appelle l'ensemble des salariés, retraités et privés d'emploi à relever le défi qui est lancé en participant massivement aux **manifestations syndicales unitaires du 1er mai** :

- ▶ pour conforter la place que les réponses aux revendications sociales doivent prendre dans les politiques à venir ;
- ▶ pour réaffirmer que la lutte pour le progrès social appelle à la solidarité de l'ensemble des travailleurs, quelles que soient leurs origines, leurs nationalités ou leurs croyances ;
- ▶ pour exiger que le progrès social soit placé au cœur des politiques européennes.

# BILAN DU QUINQUENNAT (2007/2012)

## Concernant la Santé et la Protection Sociale

### Réponses aux besoins des populations

## ACCES AUX SOINS

### Les inégalités sociales se creusent :

20 % de la population renoncent à des soins pour des raisons financières.

Les inégalités d'accès aux soins dans les territoires s'accroissent.

Les dépassements d'honoraires de la médecine de ville s'envolent.

La loi de financement de l'assurance maladie poursuit cette logique de rationnement des dépenses de santé.

La prise en charge des besoins de chacun est attaquée : déremboursements de médicaments, augmentation des forfaits, remise en cause de prise en charge des affections de longue durée...

## PRISE EN CHARGE DE LA PERSONNE AGEE

Dans ce secteur, les seules créations de places se font au bénéfice des grands groupes privés à but lucratif.

La marchandisation du secteur à outrance, les prix pratiqués ne permettent plus aux personnes âgées ou à leur famille de pouvoir s'acquitter du montant des frais d'hébergement.



D'ailleurs, de grands groupes comme ORPEA ou DVD enregistrent des bénéfices record sur le dos des personnes âgées et de leur famille.

Le développement des services à la personne, services marchands de confort sont les « réponses » du gouvernement pour régler la « dépendance ».

## PSYCHIATRIE SANTE MENTALE

### La psychiatrie est elle aussi attaquée !

Les malades mentaux sont stigmatisés et maltraités par le vote de la loi n°2011-803 du 5 juillet 2011 relative aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge.

Cette loi est venue, sans aucun moyen, réformer contre le bon sens les prises en charge des patients. Sous le quinquennat de Sarkozy, le transfert de lits de psychiatrie du sanitaire vers le médico-social s'est amplifié.



## ACTION SOCIALE ET MEDICO SOCIALE

### ONDAM Médico-social très insuffisant et en deçà des besoins

Attaques répétées sur le dispositif d'insertion professionnelle, la rémunération des travailleurs handicapés.

Désengagement de l'Etat dans le financement des établissements, services et dispositifs s'adressant aux personnes en difficultés sociales.

Un manque :

♦ de 100 000 places dans le secteur du handicap

♦ de 10 000 places pour le secteur enfance (IME, SESSAD etc), malgré les incantations et autres « pétitions de principe » par exemple sur l'intégration scolaire des enfants et adolescents handicapés

Le démantèlement du dispositif de Protection Judiciaire de la Jeunesse (P.J.J) a de graves conséquences sur le SAH (service associatif habilité) et la Protection de l'Enfance en général : action éducative en milieu ouvert (AEMO), prévention spécialisée, maisons des adolescent, un renforcement sécuritaire au détriment de l'éducatif et du social.

# BILAN DU QUINQUENNAT (2007/2012)

## Concernant la Santé et la Protection Sociale

### Réponse aux besoins des salariés de la santé et de l'action sociale

## SALAIRES ET POUVOIR D'ACHAT

Depuis la fin des années 90, nos salaires ont été gelés et la perte du pouvoir d'achat a atteint les 20 %.

Les salariés nouvellement embauchés et ayant des enfants se voient privés de la majoration familiale, notamment dans les conventions collectives.

Beaucoup de salariés de nos secteurs vivent des fins de mois difficiles. Certains connaissent pauvreté et endettement.



Les pouvoirs publics et les employeurs associatifs encadrent les salaires d'une manière drastique.

L'individualisation, l'intéressement, l'épargne salariale et l'épargne retraite sont les « solutions » retenues pour contenir la masse salariale et abaisser le « coût du travail ».

## AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

### RETRAITE ANTICIPEE

L'organisation du travail, le management mis en place, la nouvelle gouvernance à l'hôpital public, dans le secteur associatif, dans le secteur privé lucratif, engendrent flexibilité, intensification et souffrance au travail

Les conditions de travail se dégradent et créent des troubles musculo-squelettiques (TMS), de l'épuisement professionnel, du stress et d'autres risques psycho-sociaux chez les salariés du soin, de l'éducatif, du social et du médico-social

Les accidents et maladies professionnelles sont en constante augmentation.

Un nombre important de salariés sont mis en invalidité. Pour preuve, les contrats de prévoyance explosent !

Les employeurs publics ou privés se contentent du minimum légal pour l'emploi des seniors et traîne des pieds concernant la négociation sur la pénibilité!

## RECONNAISSANCE DE LA PENIBILITE

## EMPLOI FORMATION & QUALIFICATION

Nos secteurs de la santé et de l'action sociale connaissent des restructurations sans précédent, accélérées par la loi HPST, la mise en place des ARS dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP), la réduction des déficits et l'application de la Directive européenne sur les Services.

Ces restructurations se traduisent par des fermetures, des regroupements par fusion et/ou absorption et/ou création, à l'instar de l'économie marchande, la réorganisation des établissements et services, les pertes d'effectifs, la destruction des plateaux techniques...

Aux pertes d'emplois et aux licenciements, s'ajoutent les sous effectifs chroniques, la multiplication des contrats précaires et des emplois aidés...

La formation est souvent assimilée à adaptation au poste de travail Les réingénieries et mise en crédit des diplômes dans le cadre du système LMD, du DPC (développement professionnel continu) y contribuent largement.

Les fonds destinés à la formation professionnelle (salaire socialisé) sont captés à cet effet.

Le regroupement des organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA), poursuit ces objectifs imposés par le Président de la République et son gouvernement.

La non reconnaissance des diplômes, la modification de leur contenu visent à maintenir, voire à abaisser, la masse salariale et à introduire le glissement de tâche et la polyvalence.

## DROITS

### SALARIES

### SYNDICAUX

### DEMOCRATIE SOCIALE

La démocratie sociale, le dialogue social, la négociation paritaire sont bafoués

Les syndicats et les instances représentatives du personnel, tant dans le public que dans le privé, qu'au niveau national ou dans le cadre des négociations annuelles obligatoires dans les établissements au niveau local, sont méprisés.

Tout au long du quinquennat, le statut de la Fonction Publique n'a eu de cesse d'être attaqué et diminué

Les droits des salariés ont été remis en cause : jour de carence, retraite et reconnaissance de la pénibilité, organisation du temps de travail, garanties collectives (démantèlement par la révision, la dénonciation des conventions collectives), remise en cause du droit de grève, égalité professionnelle femmes/hommes,

## DIALOGUE SOCIAL

# Ce que propose la CGT

## La CGT réaffirme ses dix exigences :

- ▶ revaloriser les salaires, les pensions et les minima sociaux ;
- ▶ contrôler les aides publiques aux entreprises ;
- ▶ contraindre les entreprises à des alternatives aux licenciements ;
- ▶ suppression des exonérations fiscales et sociales sur les heures supplémentaires ;
- ▶ stopper les suppressions d'emplois et rétablir la retraite à 60 ans ;
- ▶ développer les politiques publiques et les moyens des services publics ;
- ▶ réformer la fiscalité en profondeur ;
- ▶ créer un pôle financier public et établir un mécanisme de crédits à taux réduits ;
- ▶ taxer les mouvements spéculatifs de capitaux et éradiquer les paradis fiscaux ;
- ▶ mettre en place un fond européen de solidarité sociale et de développement économique.



## PROPOSITIONS POUR LA REPONSE AUX BESOINS DE LA POPULATION

Reconquête et construction d'un grand service public de santé et d'action sociale.

Développement de la Protection Sociale Solidaire pour garantir un service Public de Santé et d'Action Sociale accessible à tous et garantissant l'autonomie à tous les âges de la vie.

Arrêt des restructurations en cours et renforcement de l'existant, notamment dans le cadre des missions de Service Public, qui doivent rester exclusivement assurées au sein de l'Hôpital Public.

Réouverture des services, fermés sur des critères purement financiers bien qu'utiles, pour assurer la couverture sanitaire, sociale et médico-sociale des la population.

Financement de l'Hôpital Public assurant la permanence de soins.

Meilleure répartition de l'offre de médecine de ville (médecine générale et spécialités au tarif conventionnel du secteur 1).

Création de centres de santé renforcés assurant une offre pluridisciplinaire, des missions de prévention et d'accompagnement social, mais aussi participant à la permanence des soins ambulatoires par un accueil aux horaires élargis en soirée, le week-end et les jours fériés.

## PROPOSITIONS POUR LES SALARIES DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE

Revaloriser le statut de la Fonction Publique Hospitalière.

Porter l'exigence de la Convention Collective Unique et Etendue de haut niveau, s'inscrivant dans le Nouveau Statut du Travail Salarié et la Sécurité Sociale Professionnelle pour couvrir l'ensemble des salariés.

Mettre en place un plan urgence emploi-formation (P.U.E.F.).

Revalorisation salariale en portant le SMIC à 1700 €.

Augmentation de la valeur du point tant dans la Fonction Publique Hospitalière, que dans les Conventions Collectives pour compenser les pertes de pouvoir d'achat

Rattrapage du gel « RTT » depuis la fin des années 90 (2,34% dans la CC66 et 2,58 % dans la CC51...).

L'instauration de la majoration familiale pour tous les salariés ayant des enfants.

La garantie du droit à la retraite à 60 ans à taux plein.

L'aménagement des fins de carrière, plutôt que le cumul emploi/retraite.

La reconnaissance de la pénibilité et le départ anticipé à 55 ans, par exemple pour les travailleurs de nuit, ceux qui subissent les anomalies de rythme de travail dans les établissements et services...

A retourner à votre syndicat d'établissement ou à la

**Fédération CGT Santé et Action Sociale**

**JE SOUHAITE :**

- Prendre contact
- Me syndiquer



Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Etablissement : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_



Mettre fin au financement du secteur privé lucratif, tant dans le sanitaire que dans le médico-social, car celui-ci fait généralement doublon avec le secteur public dans les bassins de vie riches et bien pourvus. Il détourne les professionnels du secteur public : chirurgiens, anesthésistes, autres médecins et paramédicaux en se réservant les activités dites « rentables », sans assurer une prise en charge globale de la santé de tous !